

Claude Le Charron, son procureur à la sénéchaussée de Lyon, pour lui enjoindre de traiter promptement avec eux. Le 22 juin, estimation sur les lieux, faite par experts entourés des conseillers. L'hôpital (que supprima, le 14 novembre de la même année, une bulle d'Alexandre VI) est estimé 1500 livres tournois ; les autres propriétés, 3119 liv. Le 5 octobre, le contrat est passé, selon les calculs de l'estimation. Au mois de novembre, le roi expédie à la chambre des Comptes des lettres patentes pour l'amortissement d'une rente de 500 liv. tournois en faveur du chapitre de St-Paul, moyennant quoi ledit chapitre s'oblige à livrer cette acquisition au P. Bourgeois exempt de toute charge et quitte de toute redevance envers le chapitre de St-Jean et le sieur Horry, un des principaux propriétaires.

Le 8 décembre, en vertu, tant des lettres patentes du roi Charles VIII, que de la bulle du pape et du consentement du ministre de la province de Bourgogne, donné à Chambéry, 16 juin 1492, les religieux Observantins sont mis en possession de ce beau local, qu'aussitôt ils commencent à parcourir, à déblayer, traçant, en attendant la venue du roi, le plan du monastère que lui-même avait promis de fonder.

Nous ne sommes pas de ceux qui prétendent rattacher à tous les événements un sens prophétique et moral. Toutefois n'y avait-il pas quelque chose d'instinctif et de mystérieux dans cette royale promesse ? L'Observance devait être, à Lyon, le dernier édifice construit dans le genre gothique (1) ; ne fallait-il pas, ce semble, qu'un des derniers rois du Moyen-Age

Lorsqu'en 1707, le Consulat voulut faire abattre ce vieux monument qui embarrassait la voie publique, pour indemniser à sa façon les amis de l'antiquité, de la science et des arts, il ordonna des fouilles dans l'intérieur et dans les fondations, pour rechercher les médailles ou inscriptions qui s'y pouvaient trouver. Le monument tomba sous le marteau consulaire ; l'archéologie eut à déplorer sa destruction, sans avoir découvert un mot de plus sur son origine, ses fondateurs ou sa destination primitive.

(1) On voit dans l'église d'un joli petit village du canton de Tarare, à St-